

# Rapport d'activité 2019

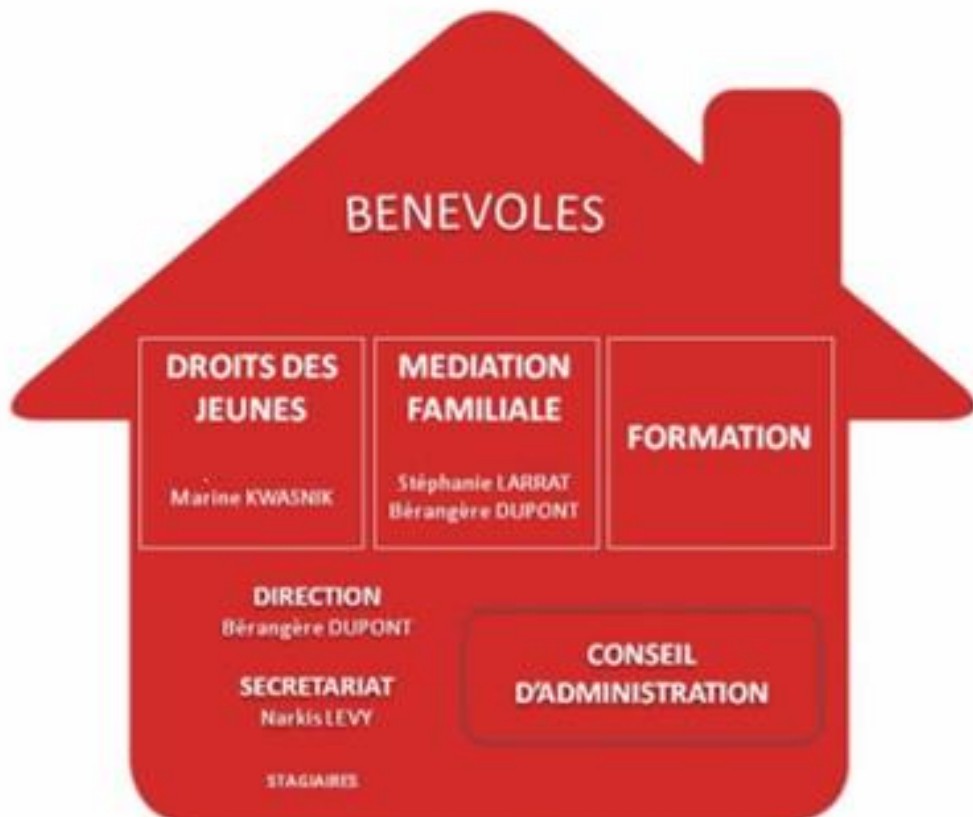
Accès au droit



Médiation familiale



Formation



# Le service *DROIT DES JEUNES*

## **LES PERMANENCES** d'information juridique gratuites

109 permanences ont été assurées,  
soit en moyenne 10 permanences/mois  
323 dossiers ont été traités.  
838 entretiens ont été menés  
(205 entretiens physiques, 628 entretiens téléphoniques)  
84% des jeunes concernés sont mineurs

## **LES ATELIERS COLLECTIFS**

### □ Ateliers collectifs auprès des jeunes

1775 jeunes sensibilisés  
89 ateliers jeunes  
170 heures d'interventions  
Dont ateliers à la *Maison des Adolescents*  
et dans le cadre du *Parcours Laique et Citoyen*

### □ Ateliers collectifs auprès des adultes

27 ateliers auprès d'adultes  
(12 auprès des parents/15 auprès des professionnels)  
236 parents et 795 professionnels

# Le service *FORMATION*

41 actions de formations ont été réalisées  
297 heures d'interventions  
695 personnes formées

# Le service *MEDIATION FAMILIALE*

*35 actions de promotion auprès du public et des professionnels*

*101 mesures de médiation familiale terminées ou en cours*

*190 entretiens d'information préalable*

*218 séances de médiation familiale*

**82 médiations familiales ont été réalisées et terminées en 2019**

**avec une moyenne de 3 entretiens/médiation**

Dont 30% dans un cadre judiciaire et 70% dans un cadre conventionnel

38% accords écrits, 32% accords oraux,

29% sans accords (dont 50% sans accords mais avec apaisement du conflit).

## *Les moments forts de 2019...*

**Concert de l'Amicale des Arméniens**

**Une permanence téléphonique et de nouvelles affiches  
pour le service Droit des Jeunes !**

**Rénovation des outils pédagogiques**

**La semaine de la justice des mineurs au TGI**

**Une émission de télévision  
à l'occasion des 30 ans de la CIDE**

**Les conférences sur les médiations parents-adolescents !**

# VIE ASSOCIATIVE

**Le mot du président :** Un petit coup d'œil dans le rétroviseur, retour sur 2019, nous permet de remercier tous nos financeurs et nos partenaires pour leur soutien, et de remercier bien entendu les bénévoles et les salariées pour le formidable travail réalisé cette année.

Guy MERENS, Président de la MDEJ

**Le mot des bénévoles :** Être bénévole à la MDEJ, c'est accompagner la parole de l'enfant : l'écouter, l'entendre, l'informer, l'orienter. C'est pouvoir explorer le contexte de son interrogation, si possible contribuer à un apaisement. C'est lui faire découvrir des réponses : il n'est pas seul, le droit peut le protéger, il a en lui-même des ressources, il a aussi des obligations (familiales, scolaires, sociales), ce qui relativise sa demande. Pour ce faire, le bénévole ne peut être seul. Le binôme est nécessaire face à la complexité de la situation et l'orientation vers un professionnel spécifique va souvent rendre l'enfant acteur et non plus seulement demandeur.

Ainsi le bénévole est une ressource qui va conduire l'enfant, le jeune, vers des réponses qu'il n'a pas trouvés dans son environnement.

Être bénévole à la MDEJ, c'est un enrichissement permanent par l'écoute du jeune, par la diversité et l'évolution des demandes, par l'éclairage professionnel multiple, par l'attention réciproque, etc. C'est l'occasion, dans le plaisir et la convivialité, dans le respect aussi de la parole de chacun, de s'investir pour défendre des valeurs que nous partageons. L'occasion encore de proposer aux jeunes des outils qui leur permettront de mieux connaître leurs droits, de mieux grandir pour devenir les citoyens de demain. Participer aux permanences, aux diverses interventions, se retrouver pour réfléchir ensemble, pour bâtir de nouveaux projets, les occasions sont multiples pour tous les bénévoles qui le souhaitent de contribuer à la vie de l'association.

Monique.

## Nos partenaires

